RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00481
Numéro SIREN : 850 606 161
Nom ou dénomination : AB TRANSPORTS BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2021 sous le numéro de dépôt 2280

Henry Expertises et Conseils

·Expert-Comptable ·Commissaire aux comptes

3, rue de Vic
54000 NANCY

✆ 03.83.35.24.35 - 03.83.35.60.28
🖷 03.83.37.62.51
@ sas-soneg@sas-soneg.fr

AB TRANSPORTS BOIS
5, rue du Port aux Planches
54480 CIREY SUR VEZOUZE

RCS NANCY 850 606 161

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AB TRANSPORTS BOIS
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS).

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai mis en oeuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires au comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros – 799 396 478 RCS Nancy - Identifiant TVA FR 52799396478000 23
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Lorraine et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Nancy
IBAN FR76 1470 7000 2031 1215 2318 232

La synthèse de cette analyse est la suivante :

1. Les comptes annuels établis au 30/06/2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un bénéfice de 59 402.03 euros et des fonds propres s'élevant à 79 402.03 euros.

2. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social ni sur les avantages particuliers, aucun avantage particulier n'étant stipulé.

3. La situation établie au 31/12/2020 fait également apparaître des capitaux propres s'élevant à 68 538.16 euros malgrès un déficit sur la période de 10 863.87 euros.

4. Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social fixé par les statuts à 20 000 euros.

Fait à Nancy,
Le 16 mars 2021.



Geoffrey HENRY
Commissaire aux comptes